

VISITE DE LA MARAINÉ DE L'UNFPA AU BURKINA FASO



Son Altesse Royale la princesse Mary de Danemark

Editorial



Dr Edwige Adekambi Domingo
Représentante Résidente UNFPA
Burkina Faso

Grossesses précoces

« Leylatou, enfant de l'espoir »





Dr Edwige Adekambi Domingo
Représentante Résidente
UNFPA
Burkina Faso

Toucher du doigt les réalités des Burkinabè dans le domaine de la santé de la reproduction et des droits des femmes et filles est l'objet de la visite de son

altesse royale, la Princesse héritière Mary de Danemark.. Cette première visite en tant que Marraine de l'UNFPA, revêt une importance capitale pour les actions que l'institution onusienne mène au Burkina Faso. Dans ce pays où les questions de santé notamment celle de la mère et de l'enfant demeurent une priorité des plus importantes, il convient que toute action, comme celle posée par la princesse, en faveur de la promotion de la santé maternelle et infantile soit saluée à sa juste valeur.

Très engagée pour les questions de

santé maternelle, son altesse royale, la Princesse héritière Mary de Danemark s'investit depuis 2010 aux côtés de l'UNFPA pour que le mandat porté par l'institution soit une réalité tangible surtout dans les pays où les taux de mortalité maternelle et néonatale sont des plus élevés, où les jeunes ont plus de mal à réaliser leur potentiel et où la pauvreté empêche les populations de jouir de leurs droits sociaux.

En visitant un Centre de Santé et de Promotion Sociale, une « école des maris », un centre médical avec antenne chirurgicale, en échangeant directement avec les jeunes filles vulnérables et les populations, la Princesse met en exergue les besoins et les droits à la santé de la reproduction au premier plan. Elle interpelle aussi les autorités et autres organisations sur l'intérêt particulier qu'il faut accorder à ces questions dans les plans, programmes et stratégies pour un développement inclusif.

Cette visite, qui se déroule quelques mois seulement après l'entrée en vigueur des objectifs de développement durable, constitue un appel pour faire de l'universalité et de l'équité une réalité en ce qui concerne l'accès à la santé sexuelle et de la reproduction. La présence du Ministre des Affaires Étrangères traduit également les encouragements des personnalités danoises à toutes les composantes qui travaillent dans le secteur du développement. C'est enfin une opportunité de mettre en valeur la richesse de la coopération entre le Burkina et le Royaume de Danemark et de renforcer le partenariat fort qui existe entre le Danemark et l'UNFPA

Bienvenue donc à Son Altesse Royale, la Princesse héritière Mary de Danemark au Burkina et puisse cette visite porter ses fruits pour le bien-être des femmes et des hommes du Burkina Faso.

Biographie

Son Altesse Royale la Princesse Shéritière Mary du Danemark œuvre pour la santé et les droits des femmes dans le monde, luttant notamment contre l'excision des jeunes filles. Elle est marraine du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) depuis mai 2010 afin de soutenir les interventions du Fonds visant à promouvoir la santé maternelle et la maternité sans risque. Membre du groupe d'experts internationaux pour la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (ICPD) elle est dans ce contexte très engagée à promouvoir les voies et moyens d'un plaidoyer efficace pour l'inclusion de la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes et des jeunes. L'épouse du prince héritier Frederik a d'ailleurs été récompensée à Berlin le 13 novembre 2014 d'un Bambi Awards dans la catégorie «charité» pour son implication

au Danemark et à l'international auprès des femmes, des adolescents, des enfants et des personnes vulnérables, par le biais de sa fondation.

Après l'Ethiopie en 2015, le Burkina Faso a l'honneur de recevoir S.A.R la Princesse héritière Mary de Danemark où elle visitera certaines des réalisations de l'UNFPA dans les domaines de la santé maternelle, de la santé de la reproduction, de la lutte contre la fistule obstétricale et des grossesses précoces.

L'UNFPA travaille avec les gouvernements et les ONG de 140 pays, principalement dans le domaine de la santé de la reproduction et jouit d'un soutien fort et de longue date du gouvernement Danois.



Altesse Royale la Princesse
héritière Mary de Danemark

« Leylatou, enfant de l'espoir »

La presse nationale fait régulièrement échos de ces nombreuses élèves qui chaque année voient leur cursus perturbé du fait des grossesses précoces. C'est une situation d'autant plus déplorable que ces filles victimes sont obligées de quitter très tôt leur enfance et adolescence pour porter la tunique de mère de famille. Mouniratou Baganan, une élève de 15 ans à Ouagadougou ne dira pas le contraire.



Mouniratou et son bébé Leylatou

Dans la cour familiale, en cet après-midi du mois d'avril, Mouniratou ne va pas à l'école. Ce n'est pour autant pas pour elle une aubaine de relire ses cours ou de se reposer. Au contraire, elle fait beaucoup d'efforts pour calmer sa fille Leylatou qui pleure sans cesse à cause de la chaleur : « Leylatou n'est pas venue à la bonne période », dit-elle, avec un léger sourire ; « elle serait venue à une période de fraîcheur, elle ne se plaindrait pas. Elle est née à l'entame de la période de chaleur, alors qu'elle assume », ironise Mouniratou, à propos de sa fille. Ces propos, reflètent à la fois tout le contraste de l'amour maternel de Mouniratou pour sa fille et en même temps toute la peine qu'il y a autour de cette naissance.

Mouniratou est la 3^e d'une fratrie de cinq enfants. Elle a aujourd'hui quinze ans et, comme la plupart de ses congénères elle a mené une enfance dans l'insouciance et avec plein de rêves de gamine. A Azopé, une ville de Côte d'Ivoire où elle a vécu avec ses parents jusqu'à l'âge de 13 ans, elle a passé son temps entre sa maison et son école. A ses heures libres, elle s'adonnait à son jeu favori avec ses copines : « la passe ». C'est un jeu où elle et ses copines fabriquaient des ballons avec des sachets plastiques et se les balançaient l'une à l'autre, se souvient-elle. Par moments, elles et ses copines simulaient les rôles

de mère d'enfant avec des poupées. Ses parents qui ont quitté le Burkina Faso depuis bien longtemps, ont décidé en 2014, après que leur fille ait obtenu son premier diplôme scolaire de l'envoyer auprès de sa grand-mère, Faty Kéré. Pour elle, l'occasion est belle de se consoler de l'éloignement de son fils à travers sa petite fille. Et pour bien faire, Faty Kéré, la grand-mère décide d'inscrire sa petite fille au collège, non loin de la cour familiale. A Casmos II, un collège situé à 500 m de la maison, Mouniratou fait ses premiers pas au secondaire. C'est là aussi qu'elle va croiser son copain qui étudie dans un autre établissement pas loin de son collège : ce dernier était passé rendre visite à ses camarades de quartier qui fréquentent le même établissement que Mouniratou. De cette rencontre, ils vont commencer à se fréquenter et trois mois plus tard, en mai 2015, cette dernière tombera enceinte. Ce n'est que cinq mois plus tard qu'elle se rendra compte de sa situation, et ce par le concours d'un agent de santé auprès duquel elle a été consultée, accompagnée de sa grande mère. La nouvelle a fait l'effet d'une bombe dans le cercle familial de Mouniratou : la tension artérielle de la grand-mère atteint un niveau record, 21 ; les oncles tombent dans une colère inouïe et les parents en Côte d'Ivoire coupent tout contact avec leur fille. Le présumé auteur de la grossesse, quant à lui recommande à Mouniratou un avortement qu'elle refuse ; ce qui a le don d'amener ce dernier à renier la paternité devant les oncles de Mouniratou.

L'association d'Appui et d'Eveil Pugsada (ADEP), soutenue par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) va se saisir de son cas et l'assister sur

le plan social, psychologique et par moments matériellement et financièrement pour qu'elle puisse gérer ces moments difficiles et suivre au mieux sa grossesse.

Malgré sa frêle corpulence, Mouniratou ne connaîtra pas de difficultés à l'accouchement en janvier 2016 au centre médical avec antenne chirurgicale du secteur 30. Une semaine plus tard, et toujours avec l'assistance de l'association, Mouniratou reprend le chemin de l'école. Pour Mme Siemdé, Assistante sociale de l'association, Mouniratou a fait preuve d'un courage inouï, couplé d'une réelle volonté de faire face aux conséquences de son nouveau statut de mère : « nous avons convaincu sa grand-mère de toute l'aide qu'elle peut apporter à sa petite fille car rien n'est perdu pour elle. Elle a compris et a décidé de garder le bébé quand Mouniratou ira à l'école ». En outre, elle a décidé de lui remettre son vélo pour lui faciliter les déplacements. Mouniratou rentre ainsi chaque jour pendant la récréation pour allaiter sa fille.



Mouniratou posant avec sa grand-mère

« J'ai donné le nom Leylatou à ma fille parce que je suis une religieuse croyante et aussi parce que je crois en l'avenir. Cette épreuve m'a rendue encore plus forte pour me battre pour une vie meilleure dans le futur. Je voudrais être architecte », conclut-elle nos échanges

UNFPA au Burkina Faso : quelques chiffres récents

Le Fonds des Nations Unies pour la Population est présent au Burkina Faso depuis 1973 avec pour objectif essentiel d'assister le pays dans ses efforts de développement, particulièrement dans la formulation et la mise en œuvre de sa politique et de ses programmes de population.

Depuis l'appui de l'UNFPA pour l'organisation du recensement général de la population de 1975, l'assistance s'est progressivement développée et étendue à plusieurs autres secteurs à travers des programmes de coopération dont le 7ème est en cours de mise en œuvre.

L'assistance de l'UNFPA au Burkina a permis d'opérationnaliser le programme d'action de la Conférence Internationale sur la population et le développement (CIPD). C'est ainsi qu'on note principalement l'organisation régulière de recensement de la population tous les 10 ans depuis 1975, la promotion des droits en matière de santé sexuelle et de la reproduction prenant en compte la planification familiale et la prévention du VIH/SIDA, la promotion de l'égalité du genre.

Au cours des deux dernières années l'appui de l'UNFPA au

Burkina Faso a permis d'obtenir les principaux résultats suivants :

1. Planification Familiale: le nombre de nouvelles utilisatrices est passé de 491580 en 2014 à 512 308 en 2015. Le nombre de centres de santé offrant au moins 5 méthodes modernes de contraception est passé de 88,6% à 95,7% ;

2. Mortalité maternelle : le ratio de mortalité maternelle est passé de 341 pour cent mille naissances vivantes en 2010 à 330 en 2015 et le nombre de décès maternel enregistré par les centres de santé est passé de 703 en 2013 à 502 en 2015 ;

3. Fistule obstétricale: le nombre de victimes opérées est passé de 274 en 2014 à 316 en 2015. Entre 2010 et 2015, ce sont au total 2 362 femmes qui ont bénéficié d'une prise en charge chirurgicale ;

4. Mutilations génitales féminines : la prévalence de l'excision a baissé de 13% à 11% entre 2010 et 2015 chez les filles de 0 à 14 ans. Le nombre de femmes réparées des séquelles est passé de 241 en 2014 à 443 en 2015. Le nombre de personne jugées et condamnées pour avoir pratiqué l'excision est passé de 29 à 64 entre

2014 et 2015.

“ la prévalence de l'excision a baissé de 13% à 11% entre 2010 et 2015 chez les filles de 0 à 14 ans ”

Outre ces chiffres qui montrent une évolution significative dans le secteur d'intervention de l'UNFPA, un travail important a été fait pour la création d'un environnement favorable aux interventions. C'est ainsi que plusieurs lois ont été adoptées pour assurer les droits en matière de santé de la reproduction, VIH et pour protéger contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Pour atteindre ces résultats l'UNFPA travaille avec les départements ministériels ainsi que des ONG et associations qui bénéficient de son assistance technique et financière.

Siaka TRAORE





• **Monsieur le Directeur Exécutif de l'ABBEF, l'UNFPA apporte un appui à votre programme de la Planification familiale et de la SRAJ. Pouvez-vous nous parler de ce partenariat ?**

L'appui technique et financier que l'UNFPA apporte à l'ABBEF nous permet de mettre en œuvre des projets et programmes de qualité au profit des populations les plus vulnérables que sont les femmes et les jeunes. Je puis vous affirmer que l'apport de l'UNFPA nous a permis d'étendre nos interventions, de toucher plus de cibles notamment les jeunes qui constituent une cible prioritaire de nos interventions.

Je salue au passage le dynamisme du partenariat qui existe entre l'UNFPA et l'ABBEF parce qu'il confirme l'exemplarité du partenariat qui existe entre les associations membres de la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) et les bureaux pays de l'UNFPA. L'ABBEF est très satisfaite du partenariat avec l'UNFPA.

• **Parler nous des résultats que ce partenariat a permis d'obtenir**

Les résultats sont édifiants et satisfaisants de notre point de vue. L'appui financier de l'UNFPA au cours de ces quatre (4) dernières années comme je l'indiquais plus haut nous a permis d'accroître nos interventions au profit de l'ensemble des populations cibles de nos zones d'interventions notamment les jeunes. Entre 2012 et 2015, l'appui financier de l'UNFPA au profit de l'ABBEF se chiffrait à 270.308.072 francs CFA. En 2015 par exemple l'appui de l'UNFPA aux centres d'écoute pour jeunes de l'ABBEF a permis de toucher plus de 63 milles personnes, dont 7.359 services de Planification familiale au profit des jeunes de moins de 24 ans, 251 services de soins post avortement au profit des jeunes filles de moins de 24 ans.



Séance de conseling au centre d'écoute pour jeunes

Les équipes mobiles dont celles de Bobo qui sont sous financement UNFPA, ont permis par exemple d'offrir des services de PF, IST, VIH, soins infirmiers, gynécologie, soins infirmiers, etc. à plus de 100

milles clients avec un total de plus de 51 milles clients de moins de 24 ans.

L'UNFPA sur la période de 2012 à 2015 nous a fortement appuyé en produits contraceptifs, supports et matériels IEC/CCC, matériels informatiques, matériels roulants pour la mise en œuvre de nos programmes.

• **Etes-vous satisfait de la collaboration avec l'UNFPA ?**

L'ABBEF est pleinement satisfait de la collaboration avec l'UNFPA dans la mesure où celle collaboration n'est que la traduction concrète de l'excellence des relations qui existent entre l'UNFPA et l'IPPF la fédération mère de l'ABBEF. Ces deux organisations se sont engagées à travailler ensemble pour faire avancer les droits et services en matière de santé sexuelle et de la reproduction à travers le monde. Je suis donc en tant que association membre de l'IPPF satisfait du partenariat et de la collaboration entre l'UNFPA bureau du Burkina et l'ABBEF. Au vu également de ce que je viens d'évoquer en termes de contribution de l'UNFPA à l'atteinte des résultats de l'ABBEF sur le terrain, je ne peux qu'être satisfait de notre collaboration.

Interview réalisé par **Bénédicte BAMA**

Contacts

 www.facebook.com/UnfpaBurkinaFaso

 www.twitter.com/UNFPABF

 www.burkinafaso.unfpa.org

Tel: (00226) 75 87 03 53

Directeur de la publication
Dr Edwige Adekambi Domingo

Rédaction en chef
Siaka Traoré
Comité de rédaction

Bénédicte BAMA
Clément BIHOUN
Théodore SOMDA
Siaka TRAORE

Photographie
Théodore SOMDA
Mise en page
Théodore SOMDA